

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 février 2012

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. ALMEIDA et Mlle MASLOUHI

Convocation envoyée le 9 février 2012

Publié le 17 février 2012

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 82

Nombre de procurations : 9

### Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Dominique GRIMPRET	Mlle Stéphanie MODDE
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Philippe CARBONNEL
M. Jean ESMONIN	M. Jean-Pierre SOUMIER	M. Alain LINGER
M. Gilbert MENUT	M. André GERVAIS	M. Louis LAURENT
Mme Colette POPARD	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Claude PICARD
M. François DESEILLE	M. Georges MAGLICA	M. Gaston FOUCHERES
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Nicolas BOURNY
M. Michel JULIEN	Mme Elizabeth REVEL	M. Philippe GUYARD
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Gilles MATHEY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	Mme Françoise EHRE
M. François-André ALLAERT	M. Mohammed IZIMER	M. Patrick BAUDEMONT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Murat BAYAM
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Michel BACHELARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU		Mme Noëlle CABBILLARD.

### Membres absents :

M. Jean-François DODET	M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Philippe GUYARD
M. Alain MILLOT	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Benoît BORDAT	Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Gérard DUPIRE
Mme Françoise TENENBAUM	M. Franck MELOTTE pouvoir à M. Alain LINGER
Mlle Nathalie KOENDERS	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU
M. Jean-Yves PIAN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
M. Lucien BRENOT	M. Jean-Philippe SCHMITT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
M. Michel ROTGER	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
Mme Claude DARCIAUX	M. Philippe BELLEVILLE pouvoir à M. Norbert CHEVIGNY.
M. Rémi DELATTE	
M. Gilles TRAHARD	

---

**OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE****Association pour l'inscription des Climats du Vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO - Demande de subvention de fonctionnement 2012****● Présentation succincte du projet :**

"L'association pour l'inscription des climats du vignoble de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO" a été créée en 2007. Le projet consiste au classement des vignobles des Côtes de Nuits et de Beaune, des Villes de Dijon et Beaune, au patrimoine mondial de l'UNESCO. La mission de l'association est de porter le dossier de candidature et de fédérer les acteurs locaux autour de cette ambition partagée.

Cette association réunit le Conseil régional de Bourgogne, le Conseil général de la Côte d'Or, les villes et communautés d'agglomération de Dijon, Beaune, Gevrey Chambertin et Nuits St Georges, les chambres consulaires et l'ensemble des acteurs et institutions du secteur de la vigne et du vin.

En avril 2009, l'association a obtenu la confirmation de l'inscription du dossier sur la liste indicative française, faisant de ce dossier un candidat sérieux pour la France.

**● Projets d'activités pour l'année 2012 :**

La décision du choix du dossier de candidature par la France devrait intervenir le 31 janvier 2012. Les projets d'activités pourraient évoluer selon la décision du Comité national des biens français au patrimoine mondial de retenir ou non le dossier « Climats de Bourgogne ».

Cependant, l'association poursuivra son travail de mise en oeuvre du plan de gestion, travers le début d'exécution ou la réalisation des quatre actions suivantes :

**- Mise en oeuvre du plan de gestion**

- publication du résultat de recensement patrimonial ;
- étude et création d'un pôle ressources réseau d'échange numérique ;
- mise en place d'une plateforme collaborative pour un « urbanisme industriel et commercial concerté » sur le territoire ;
- sensibilisation du jeune public aux valeurs du patrimoine mondial.

**- Lancement de l'opération Mécénats**

- L'association s'est fixée pour objectif d'obtenir pour 2012 une participation au titre de grands mécènes de 120 000 € et de 35 000 au titre des mécènes.

**- Opérations de communication**

- Saint-Vincent Tournante 2012.

**● Résultats attendus :**

Le projet vise à obtenir l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO :

- l'inscription au patrimoine mondial offre, à travers son label d'exception, une image internationalement reconnue, qui renforce la notoriété et l'attractivité des sites ;
- l'inscription aura des effets positifs sur l'activité touristique et économique globale, mais aussi locale au niveau de chaque commune (augmentation de la fréquentation touristique de 30 % en moyenne) ;
- l'inscription renforce les politiques de conservation et de valorisation des sites ;
- l'inscription génère le développement de projets collectifs, apportant ainsi une garantie de préservation et de transmission de ce patrimoine inscrit aux générations futures.

Pour mémoire, le Grand Dijon a attribué à l'association pour l'inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine de l'UNESCO :

- une subvention de fonctionnement de 5 000 € en 2009 ;
- une subvention de fonctionnement de 15 000 € en 2010 ;

- une subvention de 7 500 € en mars 2010 pour financer la réalisation de la fiche dédiée au recensement du patrimoine architectural, urbain et paysager, nécessaire à l'élaboration d'un plan de gestion, qui satisfasse aux exigences du comité du patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- une subvention de fonctionnement de 15 000 € en 2011.

Sur la base d'un budget prévisionnel de 381 440 € (budget ci-annexé), le soutien du Grand Dijon, aux côtés des autres collectivités partenaires, est sollicité au titre du fonctionnement de l'association pour l'année 2012, à hauteur de 15 000 €. La Ville de Dijon apportera pour sa part, une subvention de fonctionnement de 30 000 €.

Compte tenu de l'intérêt de ce projet et des retombées positives que ce label apporte à Dijon, au Grand Dijon et à sa région, au vu des rapports d'activités et financiers 2011, du projet d'activités et du budget prévisionnel 2012, il vous est proposé de **soutenir l'association et d'accorder une subvention de fonctionnement de 15 000 €.**

Vu l'avis de la Commission et du Bureau,

**LE CONSEIL,**  
**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**  
**DÉCIDE :**

- **de dire** que la Communauté d'Agglomération dijonnaise soutient l'Association pour l'Inscription des Climats de Bourgogne au patrimoine mondial de l'UNESCO ;
- **d'accorder** une subvention de 15 000 € à cette association ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire au déroulement de cette opération ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget en cours.

## BUDGET PREVISIONNEL 2012

DEPENSES	RECETTES
Déficit reporté	0 €
Excédent reporté	
4 440 €	
Dépenses d'exploitation	
Frais de personnel (salaires+charges sociales)	Recettes d'exploitation
Frais de déplacement+réception	6 000 €
Loyer et charges	Coûtisation des membres
Téléphonie et affranchissements	Subventions de fonctionnement
Fournitures administratives et diverses	Région
Frais de communication et d'impression	Département
Cabinet d'expertise GRAHAL	Ville de Dijon
Expertises complémentaires	Ville de Beaune
	BIVB
	Grand Dijon
	Beaune Côte et Sud
	15 000 €
	15 000 €
Publication du résultat du recensement patrimonial	Communautés de communes de Gevrey-Chamberlin
Fiche action "Création d'un pôle de ressources" réseau d'échange numérique	3 000 €
Édition d'un guide des bonnes pratiques pour un «urbanisme industriel et commercial concerté» sur le territoire	Communautés de communes du Pays de Nuits-Saint-Georges
	3 000 €
	Mécènes
	35 000 €
Fiche action "sensibilisation jeune public"	Grands Mécènes
Excédent d'exploitation	120 000 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>	Déficit d'exploitation
	0 €
	<b>381 440 €</b>
	<b>TOTAL DEPENSES</b>
	<b>381 440 €</b>